

**Extrait du Registre des Délibérations
BUREAU EXECUTIF
Séance du jeudi 19 décembre 2024**

Date de la convocation : vendredi 13 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 37

Étaient présents :

Mme Monique SEMAVOINE, M. Nicolas PATRIARCHE, Mme Marie-Claire NE, M. Michel BERNOS, M. Francis PEES, M. Jean-Louis CALDERONI, M. Claude FERRATO, M. Patrick BURON, M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. Jean-Claude BOURIAT, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Jacques LOCATELLI, M. Eric CASTET, M. Patrick ROUSSELET, Mme Véronique DELUZE, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE

Étai(en)t représenté(e)s :

M. François BAYROU (pouvoir à Mme Monique SEMAVOINE), Mme Corinne HAU, (pouvoir à M. Philippe FAURE), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), M. Christophe PANDO (pouvoir à M. Nicolas PATRIARCHE), Mme Valérie REVEL (pouvoir à M. Jean-Louis CALDERONI), M. Didier RIVIERE (pouvoir à M. Patrick BURON), Mme Martine RODRIGUEZ (pouvoir à M. Jacques LOCATELLI)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Victor DUDRET, M. Pascal MORA

Secrétaire de séance :

N° 4 60 000 Rebonds subvention 2025

Rapporteur : M. Francis PEES

Mesdames, Messieurs

60 000 Rebonds est une association loi 1901, fondée en 2012, qui a objet d'accompagner les chefs d'entreprises qui ont fait faillite ou déposé le bilan.

En France, chaque année, environ 60 000 entreprises déposent le bilan. Les chefs d'entreprises concernés vivent un triple traumatisme, personnel, professionnel et financier.

Parmi eux se trouvent de très nombreux talents et des expertises essentielles pour l'entrepreneuriat français. C'est pourquoi il est important de les accompagner et les aider à rebondir, soit vers une nouvelle aventure entrepreneuriale, soit vers un emploi salarié en entreprise.

La situation économiques place l'association au cœur des enjeux actuels. 60 000 Rebonds a accompagné au niveau régional près de 200 chefs d'entreprises à l'échéance au cours de l'année précédente.

L'accompagnement de l'entrepreneur, proposé par l'association, se décompose de la manière suivante :

- Un accompagnement individuel, via un coach qui aide à reconstruire le socle personnel, essentiel à la réussite de l'entrepreneur, mais aussi la nomination d'un parrain. Ce parrain joue le rôle de référent de l'entrepreneur en rebond et assure la coordination entre lui et l'association. Un recours à des experts peut être envisagé, pour des besoins ponctuels ;
- Un accompagnement collectif, via des réunions mensuelles, au cours desquelles l'entrepreneur bénéficie de l'intelligence collective du réseau, et des groupes d'échange et de développement, où des compétences bénévoles sont présentes pour aider à bâtir son projet.

L'association possède au niveau national plusieurs antennes. En Nouvelle Aquitaine, 5 antennes sont opérationnelles (Bordeaux, Pau Pyrénées, Landes, La Rochelle, Pays Basque) et mobilisent 220 bénévoles et 3 chargés de mission.

L'antenne Pau Pyrénées regroupe 50 bénévoles (22 parrains, 13 coachs et 15 experts). Elle propose des formations bimensuelles. Le siège de cette antenne est localisé dans la Tour de la République, à Pau.

L'association sollicite la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées pour une subvention de 10 000 € au titre de l'année 2025.

Compte tenu de l'utilité économique et sociale de cette association, de son impact sur la vitalité économique de notre territoire, de son rôle nécessaire dans la crise économique actuelle, il vous est proposé d'octroyer une aide sous forme d'une subvention de 10 000 € à l'association 60 000 Rebonds Nouvelle Aquitaine.

délibéré page suivante

Après avis de la conférence Développement Economique - Attractivité - Tourisme - Numérique - Affaires Européennes et internationales du 4 décembre 2024 et avis de la conférence Finances - Administration Générale du 11 décembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Décider d'octroyer une aide sous la forme d'une subvention de fonctionnement de 10 000 € à l'Association 60 000 Rebonds Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2025, conformément au Règlement d'Intervention Économique de la communauté d'agglomération (Priorité 3, Placer l'humain et l'équilibre des territoires au cœur du développement ») ;**
- 2. Autoriser M. le Président à signer la convention d'attribution annexée ;**
- 3. Décider que le financement correspondant sera assuré sur les crédits inscrits au budget 2025 chapitre 65, fonction 90, article 6574.**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Président
François BAYROU